

I. Rappels généraux sur le second concours d'entrée à l'ENS Lyon

* Candidats susceptibles de concourir

Ce concours, spécifique à l'ENS de Lyon, est réservé aux étudiants ayant effectué leur cursus (3 ans maximum) en université (sciences, médecine, pharmacie), INSA ou IUT. Des candidats ayant eu un parcours atypique peuvent être autorisés à concourir après une demande de dérogation auprès du directeur de l'Ecole.

* Esprit des épreuves

Les épreuves, tant écrites qu'orales, ne visent pas à sélectionner des étudiants ayant des connaissances très pointues dans un domaine particulier, mais plutôt :

- une solide culture générale de base dans les matières choisies ;
- une capacité à analyser un document ou un problème nouveau ;
- une capacité à synthétiser et à relier les différents éléments d'un problème global, et à présenter des résultats de façon claire ;
- une rigueur scientifique à toutes les étapes du raisonnement.

* Finalités des études à l'ENS de Lyon

Les études à l'ENS de Lyon visent à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs, et des enseignants en lycée ou classes préparatoires. Elles sont destinées à des étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

* Cursus proposés à l'ENS de Lyon

Les étudiants admis au second concours d'entrée accèdent au statut de normalien et deviennent donc pour 4 années des élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés s'ils sont ressortissants de l'Union européenne. Ces 4 années sont utilisées pour suivre les formations de L3, M1 et M2 recherche dispensées par l'ENS de Lyon, en étroite collaboration avec l'Université Lyon 1, dans les domaines suivants : Mathématiques et applications, Informatique fondamentale, Sciences de la matière, Biologie et Sciences de la Terre. Une année d'étude peut être consacrée à la préparation d'une Agrégation ou au début d'un cursus de Doctorat.

Les normaliens issus du second concours d'entrée après un premier cycle d'études en médecine ou en pharmacie peuvent par ailleurs poursuivre leurs études dans ces branches en parallèle de leur cursus à l'ENS de Lyon (certains aménagements leur sont proposés dans ce but).

II. Résultats de la session 2009

Cette année fut marquée par une forte diminution du nombre de candidats (38 présents aux épreuves écrites contre 65 en 2008), dont les causes sont difficiles à déterminer : désaffection pour les filières scientifiques ? auto-censure des candidats face à un concours réputé difficile ? manque de préparation des candidats suite aux mouvements de grève dans les Universités ? La biologie fut la discipline la plus touchée par cette baisse (-71%).

Les candidats provenaient essentiellement de l'Université Lyon 1 (23 candidats), Paris 7 (8 candidats), Rennes 1 (5 candidats), et Paris 6 et 11 (4 candidats chacune).

Malgré ce faible effectif, le jury a décidé de donner leur chance à un maximum de candidats à l'oral (20 candidats ont été déclarés admissibles). Là encore, la surprise est venue du nombre important de démissions (5) parmi les admissibles : si certaines sont parfaitement compréhensibles (admission à un autre concours), d'autres le sont beaucoup moins (manque de temps pour préparer les épreuves orales ou le projet personnel). Le jury encourage fortement les futurs candidats à ne pas s'auto-censurer et à croire en leurs chances de réussite, la seule façon d'être certain d'échouer à un concours restant de démissionner.

Sur les 15 candidats restant, seuls 5 se sont montrés suffisamment convaincants pour être déclarés admis par le jury (leurs choix d'épreuves étaient les suivants : 3 en physique, 2 en chimie, 2 en mathématiques, 2 en géosciences, 1 en informatique). L'ensemble des postes offerts n'a donc

pas pu être pourvu et les postes restants ont été réaffectés aux différents groupes du premier concours.